



## Brèves

Mis en ligne le 17/04/2008

### Judiciaire

#### Un médecin acquitté...

**La cour d'appel d'Anvers** a acquitté mercredi Jeff Hoeyberghs, un chirurgien plastique de Genk poursuivi pour non-assistance à personne en danger. Une patiente avait souffert d'une infection dangereuse après la pose d'implants mammaires, en 1997. Elle disait dans sa plainte que le chirurgien n'avait pas pris au sérieux ses douleurs, mais la cour a estimé qu'il ne pouvait savoir que sa vie était en danger, que si elle affirmait le contraire, le médecin semblait l'avoir invitée à revenir à la clinique; et que la quantité d'antibiotiques administrés était suffisante. Il n'empêche : un jour après les premières plaintes, le médecin de famille signalait au chirurgien une forte fièvre et des rougeurs thoraciques. Le chirurgien avait fait retirer les implants. Mais en première instance, la décision avait été contraire et la patiente avait reçu 38 500 € de dommages et intérêts... (Belga)

#### ... et un autre va en appel

**Le médecin généraliste D.**, qui avait été condamné le 2 avril à un an de prison avec sursis pour homicide involontaire sur Mélanie Cailliau, va en appel de sa condamnation. En mai 2004, le Dr. D. avait déconseillé à la jeune femme, âgée de seulement 22 ans, de se rendre aux urgences, la disant fatiguée, alors qu'elle allait décéder la nuit suivante de myocardite aiguë. (Belga)